

Communiqué

Le CLIPP lance la trousse *Agir en milieu de garde*

(Montréal, 10 mai 2006) – Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) lance un nouvel outil de formation à la prévention des mauvais traitements physiques et psychologiques envers les jeunes enfants conçu spécifiquement pour répondre aux besoins du personnel en milieu de garde.

La trousse *Agir en milieu de garde* a été présentée pour la première fois aujourd'hui lors d'un colloque qui se tenait au Gesù, à Montréal, en présence de plus d'une soixantaine d'intervenants et d'intervenantes du milieu.

Les milieux de garde : un lieu privilégié pour agir

Une consultation menée par le CLIPP en 2004 auprès du personnel de 41 CPE a permis de démontrer de façon très nette l'intérêt des intervenants pour une formation en maltraitance, quel que soit leur niveau de connaissance en la matière. En effet, plus de 80 % des quelques 133 répondants au sondage ont dit vouloir en apprendre davantage sur la maltraitance envers les jeunes enfants, particulièrement pour les questions liées à la prévention et à l'intervention.

La trousse *Agir en milieu de garde* offre un programme de formation complet d'une durée minimale de 6 heures qui peut être dispensé dans le cadre d'activités académiques ou professionnelles. « Au terme de leur formation, les intervenants seront mieux outillés pour détecter les cas de violence, mais aussi pour les prévenir et intervenir plus adéquatement auprès des jeunes enfants et de leurs familles... », souligne **Mireille Mathieu, présidente-directrice générale du CLIPP**.

Le contenu de la trousse *Agir en milieu de garde*

La trousse *Agir en milieu de garde* compte quatre documents vidéo en format DVD, un cédérom pour soutenir la diffusion des connaissances, un résumé des données scientifiques sur la maltraitance envers les jeunes enfants ainsi qu'un guide de formation.

La démarche de sensibilisation à la maltraitance s'appuie sur **trois documents vidéo** d'une vingtaine de minutes chacun : **Les mauvais traitements psychologiques**, **Les mauvais traitements physiques** et **Le syndrome du bébé secoué**. Ces documents présentent des cas vécus et des scénarios inspirés de la réalité, appuyés de témoignages d'experts qui font état des connaissances et des pratiques dans le domaine. Ils permettent de mieux comprendre et d'identifier les formes de mauvais traitements, les contextes dans lesquels ils peuvent se développer, leurs conséquences et les conditions qui peuvent faire augmenter ou diminuer leur apparition.

Un quatrième document vidéo d'une soixantaine de minutes présente un exemple d'intervention préventive réalisée en milieu de garde. En plus d'alimenter les discussions lors de la formation, il permet de mieux comprendre le rôle des milieux de garde, les obstacles, les défis et le cadre légal.

La trousse comprend également un **Bagage de connaissances** qui résume de façon accessible les données scientifiques les plus récentes sur la maltraitance envers les jeunes enfants ainsi qu'un **Guide de formation** qui permet d'encadrer les apprentissages. **Un cédérom de 60 diapositives**

est également disponible pour soutenir la diffusion des connaissances théoriques et optimiser la formation.

La trousse **Agir en milieu de garde** a été réalisée en collaboration avec le Centre de communication en santé mentale de l'Hôpital Rivière-des-Prairies (CECOM) dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Le CLIPP a également grandement bénéficié de la contribution des trois partenaires suivants : le Regroupement des Centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEIM), l'École nationale de police du Québec (ÉNPQ) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Renseignements utiles

La Trousse Agir en milieu de garde est offerte au coût de 295 \$ (taxes et livraison en sus). Pour obtenir plus de renseignements, il suffit de communiquer avec le CLIPP par téléphone au (514) 393-4666, par courriel à info@clipp.ca ou par Internet au www.clipp.ca. La trousse peut être commandée auprès du CECOM en composant le 514-328-3503 ou en ligne au www.cecom.qc.ca.

À propos du CLIPP

Fondé en 2000, le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (www.clipp.ca) est un organisme à vocation interuniversitaire et intersectorielle qui assure la liaison entre le réseau de la recherche psychosociale, les milieux d'intervention et de prévention, les décideurs et les médias. Il entend devenir le partenaire privilégié de tous les producteurs et utilisateurs de cette recherche pour en assurer la valorisation et la diffusion la plus large possible.

Depuis sa création, le CLIPP a fait du bien-être des enfants un des thèmes prioritaires de ses travaux. Parmi ses réalisations dans le domaine, cet organisme compte la publication de trois bilans de connaissances sur les mauvais traitements envers les enfants : *Les enfants exposés à la violence conjugale*, *Les mauvais traitements physiques et psychologiques envers les enfants* et *Le syndrome du bébé secoué*.

Le CLIPP a également lancé récemment la **Trousse de sensibilisation aux mauvais traitements physiques et psychologiques envers les jeunes enfants** qui s'adresse à toute personne qui intervient auprès de jeunes enfants ou qui est intéressée par la problématique de la maltraitance. Le CLIPP met également la touche finale à une **trousse de formation pour les services policiers, Agir en milieu policier**, disponible à l'automne 2006.

- 30 -

Source : CLIPP

Renseignements :

Kilicom Relations publiques
Marie-Josée Gauvin
(514) 845-8222
mjgauvin@kilicom.com

Stéphanie Quirion
(514) 845-3999
squirion@kilicom.com